



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Portrait des effectifs infirmiers 2017-2018

Estrie : l'effectif infirmier a augmenté de presque 7 % depuis 2013-2014

Sherbrooke, le 23 octobre 2018 — L'[Ordre des infirmières et infirmiers du Québec](#) (OIIQ) a dévoilé aujourd'hui que 75 042 infirmières et infirmiers étaient inscrits au Tableau en 2017-2018. Par ailleurs, l'OIIQ a délivré quelque 3 331 permis d'exercice pour la même période. Rappelons que le nombre de permis délivrés annuellement se maintient à plus de 3 000 pour la 7^e année consécutive.

Estrie : l'effectif infirmier a augmenté de presque 7 % depuis 2013-2014

Au 31 mars 2018, 3 153 infirmières et infirmiers exerçaient la profession dans la région de l'Estrie, soit 4,5 % de l'effectif provincial. La région se démarque avec un taux de croissance parmi les plus élevés du Québec : l'effectif infirmier compte quelque 200 infirmières et infirmiers de plus qu'il y a quatre ans, soit un taux de croissance de 6,6 %, comparativement à un taux de 2,2 % pour l'ensemble du Québec. D'ailleurs, la région compte un taux de 9,6 infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants, soit l'un des meilleurs taux au Québec; le taux moyen pour l'ensemble de la province est de 9,6.

La forte croissance de l'effectif infirmier pourrait s'expliquer en partie par le taux élevé d'intégration des diplômés dans la région. En effet, au cours des cinq dernières années, 74 % des infirmières et infirmiers nouvellement diplômés et formés dans un établissement d'enseignement de l'Estrie (notamment le Cégep de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke) ont obtenu un emploi dans la région; pour l'ensemble des régions du Québec, le taux d'embauche régionale moyen est de 64 %. Ainsi, l'effectif infirmier de l'Estrie compte une forte proportion de jeunes infirmières et infirmiers (moins de 35 ans), soit 38 % contre 33 % dans l'ensemble du Québec.

Portrait national

Croissance de l'effectif infirmier sur le marché de l'emploi

Le nombre de membres qui déclarent un emploi en soins infirmiers au Québec a augmenté de 0,6 % au cours de la dernière année pour atteindre 70 489, soit 451 de plus qu'à la fermeture du Tableau précédent.

Relève : un meilleur taux d'emploi pour les titulaires d'un baccalauréat

Parmi la relève ayant obtenu un permis en 2017-2018, 93 % des diplômés du baccalauréat en sciences infirmières avaient un emploi au Québec au 31 mars 2018, contre 85 % des titulaires d'un DEC en soins infirmiers. L'écart demeure de 8 points de pourcentage entre les deux groupes, une situation qui perdure depuis au moins trois ans, et ce, malgré une légère amélioration d'environ 2 points de pourcentage du taux d'emploi de la relève en 2017-2018 pour les deux niveaux de formation.

Lente progression de la proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat

Au cours des deux dernières années, l'OIIQ a enregistré une croissance de la proportion des titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières (y compris les cycles supérieurs). Ainsi, en 2017-2018, cette proportion atteint 44 %, contre 40 % en 2015-2016. Toutefois, considérant que 80 % de la relève détient un DEC et que son taux de poursuite au baccalauréat (cheminement DEC-BAC) plafonne autour de 52 %, l'on peut s'attendre à ce que la croissance ralentisse dans l'ensemble.

L'effectif infirmier rajeunit

D'une part, le sommet de la pyramide des âges se situe désormais chez les 35-44 ans, groupe qui comptait 19 140 infirmières et infirmiers au 31 mars 2018, soit 2 400 de plus qu'en 2013-2014. D'autre part, 11 231 infirmières et infirmiers étaient âgés de 55 ans ou plus, soit 1 500 de moins qu'il y a quatre ans (2013-2014). On peut donc s'attendre à ce que les départs à la retraite diminuent. Par ailleurs, les membres de moins de 34 ans forment le tiers (33 %) de l'effectif infirmier du Québec.

Pour en savoir davantage :

- » [Portrait régional de l'effectif infirmier et de la relève infirmière 2017-2018–Estrie](#)
- » [Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2017-2018](#)
- » [Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2017-2018 : le Québec et ses régions](#)
- » [Portrait de la relève infirmière 2017-2018](#)
- » [Données régionales sur l'effectif infirmier du Québec 2017-2018](#)

À propos de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'OIIQ est le plus grand ordre professionnel dans le domaine de la santé au Québec. Il est régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et par le *Code des professions*. L'OIIQ est également guidé par ses valeurs de gouvernance que sont la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité. Au 31 mars 2018, il comptait quelque 75 000 membres et quelque 15 000 étudiants immatriculés. Sa mission est d'assurer la protection du public par et avec les infirmières et infirmiers, tout en veillant à l'amélioration de la santé des Québécois. L'OIIQ a également pour mandat de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences des infirmières et des infirmiers.

- 30 -

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Renseignements et entrevues :

Colette Ouellet
Directrice, Communications et affaires
publiques, OIIQ
514 604-2298
colette.ouellet@oiq.org

Karina Sieres
Conseillère, Relations publiques, OIIQ
514 935-2501, poste 400
514 895-1987 (cellulaire)
karina.sieres@oiq.org